ALEXIS CURVERS ET MARGUERITE YOURCENAR: LA RUPTURE¹

par Catherine GRAVET (Université de Mons, UMONS)

Résumé : Dans les années 1950, le romancier Alexis Curvers (Liège, 1906-1992) se lie d'amitié avec Marguerite Yourcenar. Mais quand il propose d'éditer, à l'enseigne (artisanale) de la Flûte enchantée, les poèmes de celle qu'il admire tant, sous le titre Les Charités d'Alcippe, les ennuis commencent...

Abstract: In the 1950s, the novelist Alexis Curvers (Liège, 1906-1992) befriended Marguerite Yourcenar. But when he proposes to publish, in his (artisanal) edition of the Magic Flute, the poems of the one he admires, under the title Charities of Alcippe, the troubles begin...

Tout avait bien, même très bien, commencé entre Alexis Curvers et Marguerite Yourcenar, cette « adorable femme »². Outre l'admiration, l'enchantement qu'éprouve Curvers à la lecture des *Mémoires d'Hadrien* dès 1952³, c'est par le biais de son « Cahier d'art poétique » *La Flûte enchantée* que le romancier attire l'attention de Marguerite Yourcenar : le 25 janvier 1954, elle le félicite pour son entreprise éditoriale. Yourcenar a reçu le premier

¹ Merci à Philippe Curvers, ayant droit d'Alexis Curvers et de Marie Delcourt, et à Andrée De Bueger, ayant droit de Paul Dresse de Lébioles et de Germaine Sneyers qui m'ont donné accès à leurs archives ; à Maurice Delcroix, avec qui Mme de Bueger et moi avons rassemblé le « Dossier. Lettres belges » publié dans le *Bulletin de la SIEY*, n° 29, p. 127-183, en 2008 ; voir aussi Maurice DELCROIX & Catherine GRAVET, « Alexis Curvers et Marguerite Yourcenar au temps de l'amitié », *Relief*, 2008, 2(2), p. 199-215. Ont été consultés : archives privées Curvers-Delcourt et Dresse-Sneyers ; fonds Thiry, Bibliothèque des Chiroux, Liège ; fonds Le Dantec, BN, Paris ; fonds Yourcenar, Houghton Library, Harvard. ² De Curvers à Dresse, 28 janvier 1954.

³ De Curvers aux Dresse, 2 février 1952.

numéro⁴ de La Flûte enchantée, elle se dit « très sensible à la beauté de la présentation de ce cahier et au niveau très exceptionnel de la plupart des poèmes, y compris le vôtre »⁵. Curvers, alors déprimé parce que les éditeurs parisiens lui refusent ses manuscrits, s'est en effet lancé, en quelque sorte par dépit, dans une entreprise éditoriale artisanale qui paraît sympathique à Marguerite Yourcenar. Mais deux ans plus tard, le ton a déjà changé. Dans sa première lettre à M^e Jean Mirat au sujet du procès qu'elle veut entamer à l'encontre de Curvers, Yourcenar écrit « Alexis Curvers publiait et publie encore un petit cahier trimestriel de poésie, imprimé à la main, La Flûte Enchantée, et je l'avais malheureusement encouragé dans cette entreprise de décentralisation poétique »⁶. Décentralisation, certes, car il n'est pas bon bec que de Paris, n'en déplaise à François Villon. Mais cette revue est aussi un hommage appuyé d'un romancier fasciné par la poésie et les poètes qui se met littéralement à leur service dans un contexte que les sociologues ont bien décrit : le champ littéraire est dominé par les maisons d'édition et instances de légitimation parisiennes qui ignorent superbement la production dite périphérique ; la « périphérie », autrement dit la Belgique francophone, doit se contenter de miettes, les éditeurs comme les auteurs n'y ont pas voix au chapitre.

Dès 1954, la connivence entre Curvers et Yourcenar est telle qu'aux confidences amères de Marguerite au sujet de l'attitude de ses éditeurs, Curvers répond ces quelques lignes ô combien prémonitoires, où il l'exhorte à se défendre contre ses censeurs, éditeurs incompétents :

⁴ Le 1^{er} cahier de *La Flûte enchantée* (imprimé le 28 décembre 1953) recommande d'ailleurs « toutes affaires cessantes » la lecture des *Mémoires d'Hadrien*. Voir Catherine GRAVET, *Alexis Curvers et* La Flûte enchantée. *Essai prosopographique*, Mons, Société des bibliophiles séant à Mons, 2015.

⁵ HZ, p. 295. Les éditeurs transcrivent les lettres de Yourcenar à partir des copies sur papier carbone des originaux dactylographiés déposés à la Houghton Library à Harvard (bMS Fr 372), en les corrigeant. Nous citons les lettres de Marguerite Yourcenar et de Grace Frick d'après les originaux conservés dans les archives familiales, sans modification ni correction orthographique. Nous recourons à l'édition pour l'une ou l'autre lettre non conservée.

⁶ Voir *HZ*, 13 décembre 1956, p. 592.

[...] la lutte a du bon et [...] la méthode des coups de pied au cul est plus efficace qu'on ne le dit. (Car un des bobards les mieux accrédités par la conspiration des médiocres est précisément qu'il faut toujours se laisser faire, rester calme, rester digne, etc. – morale stoïcienne qu'ils prêchent à l'usage exclusif des gens de valeur [...]) Luttez donc si vous voulez, et fourbissez [...] les armes qui puissent écrabouiller vos censeurs, mais, au nom du ciel, ne perdez pas de vue une seconde que ceux-ci ne sont que des roquets, traitez-les comme tels, prenez-le de haut et tenez les yeux fixés, non sur eux, mais sur le ciel, le ciel où brille votre étoile. Songez à la foule innombrable et muette des cœurs que votre lumière a touchés, que vos livres ont aidés, apaisés et enchantés, qui sont vos amis et vos témoins : voilà la réalité, voilà qui est digne d'occuper votre esprit, de le réconforter au besoin.

Curvers n'imagine pas alors qu'il va bientôt se retrouver à la place de ces éditeurs maudits! En effet, le nœud de la discorde, c'est le projet d'édition de la plaquette qui s'intitulera *Les Charités d'Alcippe*. Il ne s'agit pas d'une dispute entre *écrivains*. Pour mieux comprendre comment se termine cette relation entre deux êtres qui avaient tout pour s'entendre, nous essaierons de dégager les faits, en envisageant causes et conséquences, tant matériels que psychologiques – car l'émotion n'est jamais loin –, et en privilégiant le point de vue de Curvers par la mise au jour de plusieurs inédits.

Un « contrat »

Au faîte de leur amitié, en 1956, le projet d'édition des *Charités d'Alcippe* va bon train. La plaquette doit paraître – et paraîtra – à l'occasion de la visite de Yourcenar en Europe (octobre-novembre 1956). Les lettres de Yourcenar, alors extrêmement amicales, se font très précises et prennent l'allure d'un contrat, sans exclusivité, avec certains détails comme le nombre d'exemplaires destinés à l'auteure, objet du futur litige :

D'accord pour le projet édition poèmes en tirage limité, plus ex. retenus par moi (mettons une trentaine), dans les conditions

⁷ 18 août 1954 : Houghton Library, bMS Fr 372 (192).

indiquées par vous, c'est-à-dire n'excluant pas une édition publique plus tard en France en un plus gros volume, car je ne vous ai naturellement envoyé qu'un choix prélevé sur le tout.⁸

Dans la même lettre, la question du titre de la plaquette est posée et une réédition déjà programmée : *Les Charités d'Alcippe* l'emporte sur *Choix de Poèmes*, à condition d'« inclure le poème liminaire (six pages, strophes de cinq vers chacune) de ce nom », parce que ce sera « le titre qui sera un jour celui du recueil complet ». Pour éviter sans doute que Curvers, au goût très classique, ne corrige les irrégularités de ses poèmes, elle ajoute :

Les vers de 7 pieds par-ci par-là sont exprès. J'ai peur que dans ce dernier cas cette frégate n'écrase le reste de mes canots, puisque je ne vous ai confié que des poèmes fort courts.

Bien qu'elle s'inquiète du coût, il n'est jamais question qu'elle paie quoi que ce soit :

[I]l y a la question des frais supplémentaires dès qu'on accroît le nombre de pages. Pour vous mettre à même de mieux décider en dernier ressort, je vous envoie d'ailleurs l'*Alcippe* en question. (Ou plutôt je vous l'enverrai dès que j'aurai de nouveau ma machine à écrire à clavier français, pour le moment à l'hôpital, et irremplaçable dans ce pays-ci. Je promets de copier à la main si la machine traîne à rentrer plus de 3 jours).

Une lettre de Curvers datée du 30 août 1956 montre l'abnégation de l'éditeur : « Tout s'arrange admirablement, grâce à votre gentillesse, et aussi, je l'espère, pour votre gloire et votre joie, en tout cas pour la mienne ». Il remercie « de tout [s]on cœur, pour l'autorisation d'imprimer les poèmes ». Il accepte d'y joindre les *Charités d'Alcippe*, qui donneront leur titre « (fort beau) » à la plaquette. Il espère recevoir le texte aussitôt que possible et promet : « je vous soumettrai alors, dans le plus bref délai, épreuves et maquette ». Il propose comme frontispice « un beau dessin de Maillol (un pâtre antique jouant de la flûte) qu'un éditeur allemand

_

⁸ 20 août 1956, absente de *HZ*.

me permet de reproduire ». Le tirage serait de 200 exemplaires, « sur beau papier, dont 30 pour vous et à peu près autant pour le service de presse (que nous ferions ici ensemble pour éviter les doubles emplois). Le reste serait mis en vente par les soins de la Flûte et à l'occasion de vos conférences à Liége, peut-être même déjà dans les autres villes de Hollande et de Belgique où vous parlerez (il faudrait seulement pour cela que vous priiez les organisateurs locaux de se mettre en rapports avec moi, — mais alors le tirage de 200 serait-il suffisant ?) ». Tirage, service de presse, vente, délais, qualité, tout est envisagé, même les droits d'auteur : « Bien entendu, les droits d'auteur habituels vous seront réservés sur les exemplaires vendus ». Curvers sollicite explicitement l'accord de sa correspondante sur tous ces points. La question des délais revient plusieurs fois sur le tapis :

Dites-moi, chère Marguerite, si vous êtes d'accord, tout au moins en principe. J'attends Alcippe et lui demande, comme une des charités qu'il nous annonce, de se souvenir qu'il nous reste à peine un peu plus de 2 mois pour tout mener à bien, dans l'enthousiasme qu'il nous inspire mais aussi dans le souci du travail parfait dont il est digne...

C'est un émouvant honneur pour moi que de me voir ainsi promu votre imprésario 9 et votre imprimeur. Que cela ne vous fasse pas oublier, chère Marguerite, que j'ai d'abord été votre fervent admirateur et ami, et que je le resterai toujours. 10

Promesses bien inconsidérées... Par retour du courrier, Marguerite Yourcenar, très enthousiaste, pleine de préventions pour un imprésario si doué et un éditeur si poète et si conciliant, consent à tout, ou presque¹¹:

Je réponds par retour oui à votre lettre, oui, pour ce qui concerne *La Flûte Enchantée* : date de publication (si vous parvenez à faire ce travail dans ce court intervalle) frontispice Maillol, et le reste, c'est-

ç

⁹ Curvers arrange un programme de conférences pour la venue de Yourcenar en Belgique.

¹⁰ 30 août 1956 (suite).

¹¹ 2 septembre 1956, absente de HZ.

à-dire le tirage, à fixer par vous, car j'ignore complètement comment se vendent (ou se mévendent) les poèmes.

Le contrat semble scellé. Est-ce hypocrisie ou réel souci des finances de ses amis ? Elle ajoute même qu'elle ne voudrait pas, « pour employer une poétique métaphore, [leur] faire boire un bouillon ». Tout en envoyant des textes supplémentaires, elle ajoute quelques précisions concernant son contrat avec Plon qui pourrait bien valoir un procès à l'éditeur des *Charités d'Alcippe* et qui résonne comme une menace dont Curvers n'a cure :

Au risque de vous accabler (voilà ce que c'est d'encourager les poètes) je vous envoie quelques poèmes en plus d'*Alcippe*. L'un, assez long, (4 pages) parce que, ce rapprochant du genre *Charités d'Alcippe*, il permettrait peut-être (mais je vous en laisse juge) d'équilibrer un peu mieux le petit volume, prosodiquement parlant. Les autres, pour vous donner, tout simplement, les éléments d'un *choix*. Ne vous croyez surtout pas obligé de tout mettre.

J'ajoute que j'espère que la maison Plon ne vous créera pas de difficultés pour *Alcippe*, mais que je leur ai déjà écrit pour les renseigner sur ce projet en soulignant le tirage restreint et le fait qu'il s'agit de vers (dont j'imagine Plon peu friand). En tout cas, si une difficulté se produisait de ce côté je le saurais tout de suite et vous mettrait immédiatement au courant.¹²

Le 8 septembre¹³, elle envoie encore des textes et laisse Curvers choisir d'imprimer l'un ou l'autre et de mentionner ou non la date. Ainsi écrit-elle : « Par exemple, les CHARITES sont, je crois, de 1936 ; HOSPES, avec son titre hadrianique, est de 1934... ». Curvers fait de son mieux pour garder *tous* ces poèmes et ces ajouts que, dans son admiration alors sans faille, il estime précieux. Et n'est-ce pas l'espoir de Yourcenar que l'éditeur conserve la moindre bribe des textes de celle qu'il admire tant ?

De La Haye, le 5 octobre 1956¹⁴, Marguerite donne des nouvelles d'elle, de Grace et du chien ; elle renvoie, pour la seule et unique fois, des corrections :

¹² Elle confirme le 15 septembre 1956 que Plon « accepte implicitement » le projet.

¹³ Lettre absente de *HZ*.

¹⁴ Idem.

Je vous renvoie la feuille de corrections avec les réponses tirées du manuscrit original, que j'ai avec moi. J'ajoute à tout hasard une nouvelle correction aux *Charités d'Alcippe* ne sachant pas si elle se trouvait déjà sur votre copie.

Curvers, qui n'a jamais reçu le « manuscrit original » où Yourcenar puise ces corrections, a conservé le document « Corrections probables ? » ¹⁵ – nous en transcrivons deux : les hypothèses de Curvers (dactylographiées, pleines de respect) sont en retrait ; les réponses de Yourcenar (manuscrites), alignées à gauche :

Ceux qui nous attendaient... (sonnet) 2^d tercet : Et les morts dédaigneurs...

Le mot est beau, juste et bien fait (comme « assoupisseur » dans Endymion). Mais assurez-moi tout de même que ce n'est pas un lapsus pour Dédaigneux (que justifierait tout aussi bien la construction des 2 adjectifs avec un seul complément commun : dédaigneux (de se taire) et forcés de se taire.

Le manuscrit porte en effet dédaigneux

Hospes Comesque

1^{er} quatrain : Cœur sans fin transmuté dans ce vivant ciboire.

Pas d'objection. Mais n'avez-vous pas écrit transmué au lieu de transmuté (qui n'est pas dans Littré) ?

J'avais à tort ou à raison / (à tort, sans doute) / écrit *transmuté*. / mais j'adopte bien / volontiers transmué pour ne pas / faire de néologisme inutile.

Le « manuscrit » – ou plutôt le tapuscrit – semble comporter de nombreuses approximations : des sept corrections proposées par

répond en se référant au manuscrit original (que je n'ai jamais vu) ».

¹⁵ Sur un becquet, de la main de Curvers à l'intention de son avocat : « *Important*. Spécimen des questions que j'ai eu à poser à l'auteur (quand cela m'a été possible) sur les passages manifestement défectueux de son manuscrit. N. B. Le "manuscrit" dont je parle est la copie qu'elle m'avait envoyée (que je possède encore). Elle

Curvers, une seule n'est pas adoptée. Grace Frick elle-même écrit à Curvers pour lui communiquer une nouvelle modification¹⁶. Elle y reconnaît la précipitation dont souffre le projet tout en justifiant son importance :

Je suis vraiment heureuse que c'est vous qui présentez les poèmes de Marguerite, qui bien qu'écrits beaucoup plus tôt sont déjà la clef de l'Hadrien. Je suis toujours étonnée que les critiques, si nombreux qu'ils soient, ne prennent jamais la peine de rechercher ses œuvres plus anciennes, toutes si belles et toutes si importantes pour la compréhension de sa pensée.

Je suis désolée que Marguerite ait dû préparer le manuscrit hâtivement et dans mon absence. C'est presque la seule chose que je ne l'ai pas aidée à revoir, et nous regrettons toutes deux qui s'y sont glisser.

Naturellement *accourt*, non *gémit*! Do you not rejoice in the sonnet *on the sonnet* « sonnets, lampes d'argent »? This Marguerite Yourcenar adds me to the series of illustrious sonnets on that form itself! (But I find the *Cantilène pour un Joueur de Flûte Aveugle* too precious. Do you?)

Le même jour, dans une autre enveloppe, c'est Marguerite qui ajoute quelques repentirs. Elle a reçu « les échantillons de textes imprimés. Très beau (ma seule objection est la séparation des vers d'une même strophe répartis sur deux pages) », elle confirme quelques corrections et s'en remet entièrement à l'éditeur :

Gardons *accourt*, que j'avais changé dans la terreur de faire obscur. Vos réflexions là-dessus sont des plus justes, et je renonce définitivement à *gémit. Pétrouchka*? Je n'ai rien sous la main pour vérifier, mais voudriez-vous corriger selon l'usage français habituel et m'indiquer votre autorité (par ex. la liste des œuvres de Stravinsky dans un dictionnaire musical). Oui, maintenons *Apollo*, beaucoup plus ancien comme forme (Villon, entre autres) ce qui convient mieux il me semble à ces petits huitains qui font un peu rondeau irrégulier. Et puis, il y a le jeu de mots, ou tout au moins la

¹⁶ 12 octobre 1956.

suggestion *Apollinaire*, importante pour Marie Laurencin, qui, il me semble, s'impose davantage avec *Apollo*. ¹⁷

La lettre suivante de Yourcenar, écrite à Mons le 29 octobre 1956¹⁸ suggère que Curvers réalise de réels prodiges pour satisfaire toutes ses exigences. Son indécision complique l'organisation du programme : « nous avons besoin de beaucoup de liberté, y compris celle d'arriver tard », les choses se gâtent, la mauvaise humeur des correspondants devient palpable. Elle écrira plus tard à son avocat : « quand j'arrivai à Liège, [...] j'eus immédiatement l'impression que l'amitié de naguère avait été remplacée par l'hostilité et l'irritation »¹⁹ : ne se demande-t-elle pas d'où peut provenir ce revirement ? Elle estime pourtant encore que « Tant de travail et d'amitié mérite à la fois la gratitude et la sincérité ».

Les reproches

Yourcenar a vu Alcippe à Mons et quatre jours plus tard, elle se dit²⁰ « enchantée du caractère choisi et de l'excellent papier, mais pas du tout réconciliée avec le tronçonnement des strophes, auquel vos arguments ne me convertissent pas. Je suppose, d'après le nombre total des pages, que vous avez été obligé de rester dans les limites des 24 pages (3 feuillets) en tout, couverture comprise. Mais je trouve certaines pages encombrées, et parmi elles la page de titre et celle qui contient la table et la justification du Maillol ». D'ailleurs, le dessin en question « ne convient pas du tout ». La hâte de Curvers l'a empêché de la consulter alors qu'« il suffisait qu'il fût prêt quelques jours avant mon arrivée à Liège »... On se souvient qu'au moment où Yourcenar s'embarque pour l'Europe Curvers n'a pas encore reçu l'ensemble des textes à imprimer et qu'il était convenu que la plaquette l'attende dès son arrivée en Hollande. Curvers doit répondre aux critiques concernant la plaquette qu'il a mis tant de soin à imprimer, dans le trop bref délai imparti. Les

¹⁹ Yourcenar à M^e Jean Mirat, 13 décembre 1956, déjà citée. HZ, p. 592.

¹⁷ 12 octobre 1956, absente de *HZ*.

¹⁸ Absente de *HZ*.

²⁰ Yourcenar, 1^{er} novembre 1956 (*HZ*, p. 586), soit quatre jours après avoir reçu, à Mons, ses exemplaires des *Charités d'Alcippe* qu'elle se disait si impatiente de voir.

accusations deviennent impitoyables, les injonctions, contradictoires. Il se lance dans un long plaidoyer très technique dans une lettre (suivent quelques extraits) dont il prend la précaution de conserver un double, comme s'il savait désormais que l'affaire allait mal tourner²¹:

Vous n'avez cessé de me faire des éloges sur le style typographique de la Flûte Enchantée, qui apparemment vous inspirait confiance. Or, j'ai imprimé vos poëmes exactement dans le même style, avec infiniment plus de soin encore. [...] Dans un recueil comme Alcippe, il faut suivre les mêmes règles d'un bout à l'autre, et j'ai choisi, après maints essais et calculs, celles qui, par rapport au texte, m'ont paru offrir le maximum d'avantages et le minimum (inévitable dans tous les cas) d'inconvénients : corps 14 interligné d'un point, 32 lignes par page (sans compter la ligne blanche de tête et le titre courant), blanc de 3 lignes avant les titres et de 2 entre titre et poëme, d'une ligne entre les strophes, etc. Toutes les lignes tombent donc exactement en registre, c'est-à-dire en regard et au verso l'une de l'autre. Ainsi le veut une des premières règles du métier, aujourd'hui presque généralement négligée au profit de l'apparence faussement avantageuse que peut prendre le poëme isolé quand il commence et finit avec la page. Mais cette apparence ne s'obtient qu'en trichant sur les blancs, et en donnant aux pages l'aspect irrégulier (et horrible à mes yeux) des montagnes russes. Il est vrai que cet aspect est souhaitable et possible quand tous les poëmes sont de même type et de même dimension; c'est pourquoi j'y ai conformé les sonnets. Mais je défie n'importe qui d'y adapter sans tricherie des poëmes dont les strophes ont tantôt 8 vers, tantôt 6, tantôt 4 ou moins encore (parce qu'alors ce sont les blancs qu'il faut rendre inégaux pour arriver juste en bas de la page). Tous les poëtes depuis Malherbe jusqu'à Hugo ont été imprimés comme vous l'êtes : poëmes "à la suite" et strophes coupées (aussi judicieusement que possible, bien entendu). La solution adoptée par la plupart des imprimeurs modernes est en réalité beaucoup plus facile, si flatteuse qu'elle soit pour l'œil non averti.

Il était inévitable, je m'en avise trop tard, que des divergences de goûts se produisent, dans l'exécution d'un travail où j'ai eu presque tout à décider sans savoir même où vous atteindre. [...] On a collationné trois ou quatre fois chaque épreuve à haute voix, en

²¹ Double dactylographié (5 p.), 4 novembre 1956.

épelant les mots, avec des lecteurs différents. Différer la solution des cas douteux était impossible, puisque je suis obligé de composer à la fois les 2 pages non successives qui se font face et de les imprimer pour les décomposer ensuite avant de recomposer la suite. [C]omment pouvez-vous imaginer qu'il était prématuré d'achever d'imprimer le 20 octobre ? Nous passons depuis lors tous les jours, et quelquefois les nuits, à plier, à coudre, à endosser, à couvrir, à étiqueter et à mettre en presse, et ce travail n'est même pas entièrement terminé à l'heure qu'il est. [...]

Page de titre. C'est encore un ancien usage que de traiter modestement l'aspect extérieur du livre et de reporter dans la page intérieure de titre toute la somptuosité possible, voire allant souvent jusqu'à un certain baroque. Est-ce le bois gravé de la Flûte que vous désapprouvez ? C'est la devise de toutes nos éditions (anagramme du nom de Catherine Fauln) et jusqu'à présent personne ne s'en était plaint. Quant aux autres indications du titre, elles n'ont rien que d'habituel et je ne vois pas ce qu'on en pourrait retrancher.

Dessin de Maillol. [...] Vous m'avez dit : D'accord pour le dessin de Maillol. On peut évidemment ne pas l'aimer. Mais je l'avais trouvé très beau et convenable à vos poëmes (par l'hellénisme, et par allusion à votre flûtiste aveugle, au potier de votre Colonie Grecque, voire à l'enchanteur Alcippe, en même temps qu'à la Flûte Enchantée). [...]

[J]e persiste à croire, chère Marguerite, que cette édition ne dessert pas votre œuvre. Je ne me pardonnerais pas qu'il en fût ainsi. Et je ne vois pas quel autre éditeur, dans ce genre, ferait sensiblement mieux.

Attristé, révolté par les reproches injustes, Curvers est humilié de devoir se justifier comme un mauvais élève ; gageons que la rupture est désormais irrémédiable. Dans sa dernière lettre avant son arrivée à Liège, Yourcenar, consciente d'avoir blessé son hôte, ne prend pourtant pas la juste mesure des conséquences de cette atteinte à son amour-propre. Elle écrit de l'hôtel Astoria, à Bruxelles, le 5 novembre 1956²² :

Votre longue lettre me prouve que, comme je le craignais, je vous ai offensé, et je regrette infiniment qu'il en soit ainsi. Et encore plus

²² Lettre absente de *HZ*. Le passage est retranscrit dans celle du 10 février 1961 (*HZ III*, p. 59 et 60) que Yourcenar adresse à son avocat comme preuve de sa bonne foi.

que ce petit volume ait demandé pour se faire tant de travaux, de la part de vos collaborateurs et de la vôtre. Ajouterais-je que je suis aussi effrayée à l'idée du coût, et crains que le prix assez élevé que vous êtes forcé de demander ne vous empêche lui-même de rentrer dans vos fonds? J'aurais horreur de penser que votre amicale bonne volonté vous ait entraîné à une tâche plus ardue et plus dispendieuse que l'on ne pensait.

Je ne répéterai ici, ni les objections, qui restent ce qu'elles étaient, ni mon plaisir et ma gratitude pour vos soins, qui eux aussi ne changent pas. Vous dites que "mon silence" vous avait fait deviner que j'aimais peu l'œuvre ainsi présentée. C'est une hypothèse gratuite, Alexis ; j'ai vu pour la première fois *Alcippe* à Mons, où Grâce a acheté l'exemplaire 37 le soir de la conférence et du départ pour Gand ; je vous ai écrit le surlendemain, c'est-à-dire aussitôt que je l'ai pu ; les exemplaires 1 ou 2 ne nous sont parvenus par les soins de l'American Express que samedi dernier à Bruxelles. Je les ai depuis beaucoup montrés et beaucoup loués. Les objections n'étant bien entendu qu'entre nous.

Peut-elle réellement croire que ces quelques mots suffiront à apaiser Alexis Curvers ? Et qu'il sera possible, comme elle l'écrit : « de causer tranquillement avec Marie et vous dans l'intimité », et trouver « quelques paisibles moments pour le faire » ?

La Gorgone des Amériques

Passons sur les incidents qui ont émaillé la visite à Liège. Après le départ des deux femmes, une première carte postale de Grace Frick, anodine, signale seulement l'étape suivante de leur voyage :

Although we left Tilff late this morning we had a beautiful drive through the Forest of Ardennes, as far as St-Hubert, when we consumed the delicious marzipan with reverent joy. They are beautiful to see! Have seen Musée archéologique de Namur also today.²³

Notre traduction: « Bien que nous ayons quitté Tilff tard ce matin, nous avons eu une belle promenade en voiture à travers la Forêt des Ardennes, jusqu'à St-Hubert, où nous avons consommé le délicieux massepain avec une joie révérencieuse. Elles [les Ardennes] sont belles à voir! Avons vu aussi Musée archéologique de Namur aujourd'hui ».

Le 15 novembre 1956, Alexis Curvers s'explique, sans travestir les faits, à son ami Paul Dresse : « Je sors de ces journées avec M. Y., dont le bon caractère n'est pas toujours l'égal de son talent²⁴, comme d'un film surréaliste où tout s'est déroulé en dépit de bon sens et de toute prévision ». Concernant son travail typographique, il « a été l'objet de remarques plutôt aigres que douces. Il est permis de se demander lequel des éditeurs français, illettrés et rapaces, en ferait autant pour le même prix (prélevé pourtant, il va sans dire, sur ma cassette personnelle). Et, chose curieuse, l'auteur n'a cependant pas dédaigné de réserver à son usage et à celui de ses amis une centaine d'exemplaires dont il ne semble donc pas qu'elle soit si mécontente... ». Les exemplaires réservés à l'auteure se sont multipliés depuis l'époque du « contrat » ! Curvers conclut, lucide : « Mieux vaut, décidément, n'admirer les grands hommes, voire les grandes femmes, que de loin ».

Une lettre confidentielle de Marie Delcourt à Paul Dresse, datée du même 15 novembre 1956, nous renseigne sur les nombreux motifs de mécontentement des hôtes liégeois. Marie, pourtant plus objective et plus rationnelle que son époux, y fait le récit de « cette sombre histoire » qu'elle décrit comme un véritable « cauchemar » qui « a commencé dès l'envoi des poèmes, avec ordres et contreordres, hésitations et reprises ». La critique est sévère : « [Yourcenar] est lente et indécise et en même temps affirmée. Et tout cela aboutit à de continuels revirements ». D'autant que la graphologie avait parlé : « Je savais très bien ce que signifie son écriture à la fois molle et brutale. Je l'aurais bien dit à Alexis, mais Alexis était plein d'un enthousiasme que je n'aurais pas eu le cœur de rompre par un conseil de prudence ». Concernant le service de presse, il « a occupé tout son séjour ici, avec des revirements, rappels, exigences, sommations qui nous ont mis à cran. Tous les deux. Tout cela présenté sous une forme parfaitement courtoise. Mais à base de volo nolo inflexibles. Inflexibles jusqu'au moment où volo se met à la place de nolo et réciproquement ». La personnalité contrastée de l'invitée continue de surprendre l'érudite : « Tout cela mêlé de jugements si fins, si justes, si sensibles qu'on

²⁴ Il évoque encore son « inconséquence » et ses « caprices ».

est repris instantanément ». Le *casus belli* apparaît à la fin de l'envoi :

Enfin. Nous venons de nous apercevoir que, dans la totalité des exemplaires du service de presse Marguerite a introduit 5 ou 6 corrections, de sa grosse écriture, avec en marge des δ^{25} qui donnent à la belle page sur vergé d'Arches l'aspect d'un placard d'imprimerie ! Elle avait constaté une faute (Apollon pour Apollo qu'Alexis avait cru devoir corriger tant la dactylographie était mauvaise mais il paraît qu'il fallait Apollo²6) et écrit à Alexis : « si ce n superflu gêne trop, on le grattera délicatement (je crois vous voir sursauter à distance) dans les ex. que nous dédicacerons ». Elle savait donc quel effet ferait à Alexis ce sabotage de son beau travail. Et j'aurai une certaine peine à lui pardonner la quinzaine épuisante que je viens de passer.

Cette lettre, écrite à l'insu de Curvers, se termine par une note concernant l'aspect financier du litige, qui n'est pas sans importance : « Alexis a réglé la note de l'hôtel²⁷ en faisant croire à M. Y. qu'elle était hébergée aux frais de l'A.P.I.A.W. ²⁸ Pour sauver l'honneur ». Et c'est aussi le 15 novembre 1956 que Grace Frick envoie une autre carte postale de Paris :

Nous avons déposé ce soir chez le concierge de l'Hôtel Astoria les onze exemplaires d'*Alcippe* que Marguerite n'a pas pu dédicacé à Tilff. Marguerite comprend que vous avez déjà demandé à votre frère de venir les chercher. Cela complète les soixante-quinze exemplaires du "grand" service de presse (vos treize exemplaires de la première liste inclus). Des trente exemplaires personnels, vingt-sept vous ont été rendus, dont l'un pour vous et Marie. Pourriez-vous envoyer à Paris trois *Prière d'insérer* pour les trois personnels qui nous restent, et je vous prie dix exemplaires de plus avec *Prière*. [...] Amitiés.

²⁶ Dans la lettre du 12 octobre 1956 conservée par Curvers, c'est « Apollo » qui est adopté.

²⁸ Association pour le Progrès intellectuel et artistique de la Wallonie.

²⁵ Signe de typographe : *deleatur*.

²⁷ La facture de l'hôtel est conservée dans les archives Curvers : « Hôtel du Casino à Tilff. Chambre 2 lits avec bain, 220 F/jour, du 10 au 14, total 1 235 F ». La somme est loin d'être négligeable pour quelqu'un qui n'a guère de revenu.

Yourcenar dispose donc de plus d'exemplaires que prévu. Rappelons que dans l'accord intervenu le 30 août, il n'est question que de 30 exemplaires pour l'auteure et 30 pour le service de presse, prélevés sur les 200 plaquettes. Curvers a doublé le tirage.

Outre les énervements et les blessures d'amour-propre, subsiste, matériellement, la centaine d'exemplaires défigurés, « cochonnés », « salopés » par la « grosse écriture » de Marguerite Yourcenar, ses corrections infamantes qui nuisent à la réputation et mettent en jeu l'honneur de Curvers-éditeur. Sa réaction est de préparer un « Prière d'insérer » dont il a conservé de nombreuses variantes, dont celleci, manuscrite :

Peut-être, pour les amateurs d'autographes, le présent exemplaire devra-t-il un surcroît de valeur aux corrections manuscrites que l'auteur a cru devoir y apporter (ainsi qu'à plus d'une trentaine d'autres qu'il lui a plu de dédicacer) après l'achèvement du tirage et à l'insu de l'éditeur.

Celui-ci, ne pouvant que difficilement communiquer avec l'auteur qui était alors en voyage et d'ailleurs lui avait marqué pleine confiance, a dû rétablir ou conjecturer lui-même, fort à propos dans la plupart des cas, plusieurs passages du texte, gravement altérés dans la copie dactylographique qui lui en fut envoyée sans même avoir été revue, par tranches successives, sans ordre et dans un état très défectueux.

La composition des pages 18, 31 et 34 est cependant rigoureusement conforme à la teneur du manuscrit²⁹. Quant à l'opportunité des autres retouches calligraphiques qu'on remarquera dans cet exemplaire, le lecteur en sera juge. L'éditeur lui laisse à corriger, s'il y tient, la date surajoutée à l'épigraphe de la page 34 : c'est en 1941, on s'en souvient, qu'Athènes tombe aux mains de l'ennemi.

²⁹ Une version plus longue insiste sur les nombreuses fautes de frappe dont est semé le manuscrit de Yourcenar et sur son manque de cohérence : tous les poèmes du manuscrit comportent des titres sauf une série de cinq sonnets, p. 29, auxquels Curvers donne le titre de *Cinq sonnets pour les morts*, que Yourcenar intitule *Pour une morte*.

Marcel Thiry, mis au courant des détails de l'affaire comme tous les proches du couple³⁰, tente, en vain, de calmer son ami, arguant élégance et galanterie³¹: « Les 100 dédicataires seront libres de croire qu'[...] ils tiennent une rareté bibliographique, ou bien de s'amuser de votre façon [de] réparer les gaffes de votre invitée. Mme Y. ne pourra certes pas se plaindre ». Thiry lui soumet ce projet de « Note de l'éditeur » plein de subtile ironie :

Le présent exemplaire devra sans doute un surcroît de valeur aux variantes que l'auteur a cru devoir y apporter de sa main, après l'achèvement du tirage et à l'insu de l'éditeur.

Celui-ci, d'abord étonné³² de ces retouches calligraphiques, ne peut que³³ s'incliner devant les scrupules du poète pour qui l'élaboration du poème n'est pas encore finie une fois la lettre imprimée. Le respect qu'il porte à son métier, autant que son souci d'informer le lecteur qu'il tient ici des pages singulièrement enrichies, l'obligent pourtant à publier que sous ces ratures si précieuses ne se trouvaient pas des fautes d'impression.

Mais Curvers s'échauffe – c'est l'honneur des Belges qu'il défend maintenant – et refuse de baisser pavillon. Il saupoudre sa lettre, en réponse à Marcel Thiry, d'opinions politico-littéraires des plus radicales. Tout compromis semble impossible³⁴ : « Non, cher Marcel, non. Les plumes de mon chapeau ne balaieront pas le sol : on les prendrait pour un paillasson. Tous les Français s'y tromperaient, par manque je ne dis pas de délicatesse morale, mais d'intelligence ». Il ne lui importe plus, écrit-il, « que les choses tournent bien, pourvu qu'elles tournent. » Il mettra au pilon la totalité de l'édition. L'« exquise ironie » de Thiry ne peut être perçue « par des gens que la vanité stupéfie », ils la prendraient « pour des compliments et se rengorger[aie]nt devant ces petits Belges toujours

³⁰ À Carlo de Mey, Curvers écrit avoir « soumis le cas aux deux membres les plus éminents de la corporation des imprimeurs de Liége, ainsi qu'à des amis membres de l'Académie royale, écrivains ou critiques : tous en ont été suffoqués » (27 novembre 1956, double dactylographié).

³¹ 19 novembre 1956, Chiroux.

³² Ajout manuscrit au crayon : « effrayé ? »

³³ Ajout manuscrit au crayon : « a pris le parti de ».

³⁴ 21 novembre 1956.

si gentils! » Bref, « les plumes de [s]on chapeau ne balaieront pas le sol devant une méchante femme qui n'a répondu à [s]a ferveur et, [il]ose le dire, à [s]on dévouement que par de la perfidie et de la bassesse ». Le surlendemain, Thiry tente encore de ramener Curvers à la raison³⁵. Rebuter les exemplaires gâchés, « ce serait vous mettre en tort (l'auteur a le droit de signer les envois de presse) et cela ne mettrait pas fin aux complications ». Ce sera « évidemment la bagarre. Pis que Suez »! L'affaire Yourcenar est devenue une affaire d'État.

Dernières lettres : « Cœur n'y a »

Marguerite Yourcenar a téléphoné de Paris, le 22 novembre – probablement au sujet des exemplaires qu'elle réclame – et, le lendemain, Grace écrit une dernière lettre, moralisatrice, à ses « amis » de Tilff où, bien entendu, elle prend la défense de sa compagne :

Alexis, Marguerite n'est pas méchante, ni l'a jamais été. Vous trompez sérieusement en le disant. (Je vous prie de m'excuser si je vous écris dans un fort mauvais français, mais j'ai peur que l'anglais ne vous gène un peu, et je n'ose pas déranger Marguerite pour m'aider dans votre langue, parce qu'elle prend son premier bon sommeil depuis des semaines.) Il y a beaucoup trop à dire au sujet de vos différences de vue sur ce volume pour qu'une tierce personne comme moi tente de discuter tout cela dans une seule lettre, mais j'aimerais, sincèrement, savoir pourquoi vous avez cru, cher ami, pour un seul instant, qu'un livre contenant son œuvre et signé par elle sur des exemplaires personnels et de service de presse vous appartienne?

Vous avez beaucoup travaillé, et avec des difficultés, j'en suis certaine, pour imprimer ce livre, mais une fois sorti ce volume n'est plus à vous, corrigé ou non corrigé [...]. Marguerite a toujours corrigé, quand il lui a semblé nécessaire, les livres qu'elle a envoyés (grands papiers inclus, surtout pour l'*Hadrien*), et elle reçoit presque chaque semaine des livres d'autres auteurs envoyés aussi avec corrections. Il n'était pas question de vous offenser.

_

³⁵ 23 novembre 1956.

Auteur vous-même, n'est-il pas choquant que vous semblez préférer l'apparence du volume à l'intégrité de son texte? Ni elle ni moi n'avons entendu un seul mot de votre part qui indique que vous regrettiez votre désaccord sur certains points de la présentation. Elle vous a écrit, franchement, et elle a essayé de vous en parler, mais vous n'acceptiez pas la moindre critique. Nous avons quitté Tilff dans la certitude que vous n'avez pas changé d'avis dans le moindre détail, ce qui est peut-être impossible pour vous, mais alors ne devez-vous pas comprendre aussi la ferme intention de l'auteur? Cette attitude nous a rendu difficile les lettres de remerciements que nous aurions aimé vous envoyer pour votre accueil et celui de Marie à Tilff et à Liége. [...] Votre déclaration au téléphone ont rendu ensuite tout message de ce genre plus difficile encore.

Enfin, où sommes-nous, amis ou ennemies? La situation est ridicule, et on doit vous demander, Alexis, vos vraies raisons d'avoir édité ce petit livre? Si vous l'avez fait par amitié votre premier souci n'était-il pas de la servir? J'aimerais le croire en signant encore votre amie, Grace Frick.

La dernière lettre de Marguerite Yourcenar à Alexis Curvers, envoyée par recommandé, est écrite dans le même état d'esprit que celle de Grace. Son agacement, son agressivité, son intransigeance ne peuvent qu'envenimer les relations déjà tendues à l'extrême. La lettre est datée du 27 novembre (*HZ*, p. 589), l'enveloppe porte le cachet de la poste de Northeast Harbor, le 29 novembre, et, de la main d'Alexis Curvers : « reçue à Tilff le 11-XII-56 ». Les divergences y apparaissent clairement :

[L]es éditeurs de métier acceptent si bien qu'on corrige à la main les erreurs qui ont pu se glisser dans un texte que tous les exemplaires des premières éditions d'*Hadrien*, y compris les exemplaires de luxe, que j'ai dédicacés pour être envoyés à la presse ou à des amis ont été corrigés par moi au vu et avec l'approbation de Plon³⁶. Rappelez-vous que je ne vous ai pas demandé de publier ces poèmes, et que, quand vous avez proposé spontanément de le faire, je vous ai écrit de n'en publier que ce qu'il vous plairait. De même, je ne vous ai tenu à aucune date déterminée.

³⁶ Curvers souligne au crayon rouge « au su et avec l'approbation de Plon » et ajoute en marge : « Toute la différence est là ».

Vous avez pris seul la décision de vous hâter pour paraître durant mon passage à Liège, ce qui en soi était compréhensible et amical, mais qui a tourné au détriment de l'œuvre à produire. En effet, vous ne vous êtes pas laissé le temps de me fournir des épreuves, ni de me consulter sur certains points de composition, comme vous l'auriez pu faire dans les lettres que vous m'avez adressées à Northeast Harbor avant mon départ.³⁷

[...] Le respect d'un texte est une forme de respect de la vérité³⁸. Je suis scandalisée de voir que vous considérez un livre comme un bibelot dont la signification vous importe peu³⁹, ou comme un jouet que vous pouvez casser quand bon vous semble. Je suis encore plus surprise que vous vous trouviez "rendu ridicule" par six corrections dont aucun lecteur ne saura si elles sont causées par des fautes de l'imprimeur ou par de dernières retouches de l'auteur.

[...] Vous n'avez donc pas le droit de supprimer mes trente exemplaires numérotés d'auteur, non plus que les soixante-quinze exemplaires de presse (quarante que vous m'aviez réservés et trentecinq que vous aviez convenu de me vendre⁴⁰ pour compléter le service) que j'avais dédicacés et confiés à vos soins pour les mettre à la poste. Aucun homme de loi n'admettrait que vous aviez le droit de supprimer ces exemplaires parce que j'avais fait soigneusement⁴¹ six corrections en marge.⁴²

[...] J'ajoute que loin de vous avoir "caché" ces corrections indispensables⁴³, elles figuraient dans l'exemplaire dédicacé que je vous avais remis moi-même à Liége pour Marie et pour vous, avant de vous renvoyer le service au complet au moment de mon départ. [...] Si je vous les avais "cachées", je ne vous aurais d'ailleurs pas

³⁷ C'est seulement dans une lettre du 20 août que Yourcenar annonce l'envoi d'Alcippe ; le 30 août, Curvers attend le manuscrit et le 15 septembre Yourcenar envoie l'autorisation de Plon. Le 25 septembre Marguerite, Grace et leur chien embarquent pour l'Europe. Comment Curvers aurait-il pu la consulter avant son départ ?

³⁸ Les conversations intimes que les ex-amis ont eues permettent de toucher Curvers sur des points particulièrement sensibles : en philologue, Curvers respecte les textes, et sa quête de la vérité est une constante préoccupation morale.

³⁹ N'est-ce pas plutôt le contraire!

⁴⁰ Curvers a souligné au crayon rouge « trente-cinq que vous aviez convenu de me vendre » et ajouté dans la marge : « Non payés, il va sans dire ! ».

Adverbe souligné au crayon rouge.

⁴² L'avis d'un juriste impartial sur cet argumentaire serait effectivement bienvenu.

⁴³ Mais n'a-t-il pas été démontré qu'elles sont plutôt insignifiantes ?

remis tous les exemplaires signés par moi pour les expédier en vous demandant d'ajouter à chacun d'eux un prière d'insérer.

Je ne fais pas état des diverses insultes que vous m'avez adressées au cours de cette conversation au téléphone. J'avais évidemment affaire à un homme aux nerfs malades. Je vous en prie, rentrez en vous-même, ou plutôt sortez-en, car il me semble que vous n'y demeurez que trop pour votre bien et celui des autres. Veuillez exprimer à Marie Delcourt ma très constante sympathie et croire pour vous-même à mon amicale sévérité.

En résumé, Curvers porte seul la responsabilité de ce litige ridicule et il ne lui reste plus qu'à envoyer aux États-Unis les 105 exemplaires qui sont la propriété de l'auteure.

Fin 1956, Laffont accepte de publier *Tempo di Roma*, le roman de Curvers. Marie Delcourt, soulagée, rappelle à Paul Dresse le cauchemar qu'ils ont vécu en l'imaginant sur le point d'être oublié⁴⁴: « un auteur⁴⁵ qui est aussi éditeur cumule agréablement et accumule les souffrances que causent les éditeurs aux auteurs. Gallimard et Yourcenar riment agréablement et l'un et l'autre avec cauchemar ». Mais, avec une sorte d'insolence moqueuse, elle promet :

Les brochures *Alcippe* sont toujours en attente. Carlo de Mey étant occupé à liquider le "litige Yourcenar". Je vous promets que s'il y a moyen je chaufferai un exemplaire. Et nous ne dirons rien au profil moustachu penché sur les morasses⁴⁶. J'ai du reste l'impression que ledit profil a eu le temps de se relever et la moustache de redevenir fringante.

Les éditions de la Flûte enchantée ne se relèvent pas de cette aventure peu héroïque. Dès fin 1957, la décision de Curvers tombe, comme un couperet⁴⁷ : « je ne suis nullement sûr que la Flûte reprenne ses activités, du moins avant assez longtemps : la Yourcenar lui a cassé les reins, et mon enthousiasme est bien mort ». Il n'est pas sûr non plus que Curvers ait retrouvé son humour pour

45 En note, Marie Delcourt ajoute : « sans parler de sa femme ».

⁴⁴ 29 décembre 1956.

⁴⁶ Curvers est occupé à corriger les dernières épreuves de son roman.

⁴⁷ À Dresse, 8 septembre 1957.

accueillir avec le sourire la dernière lettre de Le Dantec (26 octobre 1957), qui fait une allusion ironique à « l'affaire Yourcenar » : « Vous m'aviez insinué naguère cette histoire : vous avez été... Persée jusqu'au fond du... sac! » Yourcenar, de « grande déesse », est devenue « la Gorgone d'Amérique » sous la plume de Curvers, or Persée a tranché la tête de Méduse... – ce qui donne un ton plus hellénique à la sordide affaire. Curvers se propose également d'user d'une autre anagramme de Crayencour pour la désigner, « qui lui va beaucoup mieux : CŒUR N'Y A ».

Curvers a cependant l'air de sortir de l'ornière puisqu'il envisage de composer une 10^e Flûte enchantée, comme il l'écrit à Paul Dresse⁴⁸, il travaille à un nouveau cahier, quoique se sentant encore « énervé, sans vigueur, sans courage (Chénier) ». Mais surtout, il confie, dans la même lettre, ses états d'âme concernant son prochain roman:

[L]a Gorgone d'Amérique semble exercer à son insu une influence bénéfique du moins sur mes romans, car je lui dois une invention dont va s'enrichir la biographie de mon nouveau héros : celui-ci, pour se concilier un amour impossible, recourra en effet à des pratiques magiques, qui se retourneront d'ailleurs contre lui. Je crois de plus en plus aux forces invisibles, indifféremment actives dans le sens du bien et dans celui du mal, – et j'écris ce roman en proie à des "états seconds" dont l'étrangeté, mêlée à celle de ma vie réelle, ne va pas sans m'effrayer.

Si cette remarque rassure quant à l'avancement et à l'originalité du roman en gestation – le manuscrit inachevé des Détours obscurs dort toujours dans les archives Curvers -, elle inquiète pour la santé mentale de l'auteur. Inquiétude que Marcel Thiry manifeste à Paul Dresse⁴⁹: l'« abandon des éditions de la *Flûte*, [...] entreprises avec tant de zèle, est un de ces symptômes » de dépression.

Deux ans après que Yourcenar a quitté Tilff, Marie Delcourt en parle encore, à mots couverts, à Paul Dresse, en date du « dernier brumaire CLVIII »:

⁴⁹ 4 mars 1958.

⁴⁸ 2 décembre 1957.

L'expérience Yourcenar nous laisse assez meurtris. Alexis n'a pas encore pris de décision au sujet des 100 exemplaires bousillés par l'auteur. Je redoute à chaque courrier de voir arriver une lettre de l'écriture "molle et lourde" car brutale est trop dire. Ne parlez de la chose à Alexis que s'il vous en parle.

Yourcenar elle-même considère les accusations de Curvers comme celles d'un « fou » qui la calomnie⁵⁰... Mais la parole est alors aux avocats. La procédure ne sera close qu'en septembre 1965, l'affaire aura duré neuf ans.

⁵⁰ À Marc Brossollet, 10 février 1961 (*HZ III*, p. 55-62 ; p. 57).